



Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2181>

Intervention de Romain Gentner (Créteil) : motion sur la place du concours de recrutement



- Syndicats Nationaux - SNEP-FSU - Les congrès du SNEP - Congrès de Grenoble 2016 - Interventions des militant·e·s de l'ÉE
Date de mise en ligne : mardi 5 avril 2016
à la tribune du congrès - Thème 2 : interventions des militant·e·s de l'ÉE -

Description :

Intervention pour présenter la motion de l'école émancipée intitulée « Démocratiser l'accès au métier pour démocratiser l'école »

L'École Émancipée

Le SNES a toujours dans son histoire été attaché à démocratiser l'école. Pour cela, il est nécessaire d'interroger l'organisation de la formation des enseignant-e-s et CPE.

J'aimerais lever quelques malentendus. Nous pensons à l'école émancipée qu'un haut niveau de qualification est nécessaire pour enseigner. Mais il est possible de **garantir un haut niveau de qualification de manière indépendante du niveau de recrutement**. Il n'est pas nécessaire de placer le concours après le Master, à bac +6 tel que le revendiquent les mandats actuels du SNES.

Ce mandat pose problème car la perspective de n'être recruté-e-s qu'après six ans d'études au mieux décourage au-delà des étudiant-e-s des catégories populaires, sachant les conditions d'exercice actuelles et la rémunération des débuts de carrière.

Retarder le recrutement, dans un contexte où 50% des étudiant-e-s sont salarié-e-s pour financer leurs études, cela écarte bon nombre de candidat-e-s des catégories populaires. On sait pourtant que le taux d'échec lors des premières années universitaires est très important.

On doit envisager une formation de cinq ans, progressive et intégrée, mêlant apprentissages disciplinaires, pédagogiques et professionnels et dégagée de l'exercice en responsabilité dans les classes. Selon nous, pour remédier à la crise du recrutement qui s'aggrave, il faut de toute urgence :

- des pré-recrutements massifs dès la L1 dans la perspective d'un présalaire pour tou-te-s ;
- un concours de recrutement à la licence suivi de deux années de formation donnant lieu à l'attribution d'un Master, comme le font plusieurs écoles telle que l'ENM (voir nos contributions [\[1\]](#)).

Pour démocratiser l'école, démocratiser l'accès au métier en recrutant beaucoup et plus tôt tout en donnant un haut niveau de qualification est indispensable.

Motion école émancipée thème 2 Démocratiser l'accès au métier pour démocratiser l'école

Une crise du recrutement qui perdure... Le nombre de recruté-e-s a augmenté depuis 2013. Cependant, cette hausse est insuffisante pour couvrir les besoins et elle cache une baisse de l'attractivité des concours puisque le nombre de présent-e-s par poste est passé de 2,8 en 2011 à 2,6. Le plus inquiétant est le nombre de postes non pourvus, qui est passé en 2015 à 1876 postes non pourvus, soit 15% des places ouvertes. Une situation qui interroge dans un contexte de chômage massif.

... au profit d'une précarisation accrue : Les Emplois d'avenir professeurs deviennent Étudiants apprentis professeurs, synonyme de mise en place l'apprentissage dans l'enseignement avec des contrats de droit privé. Les masters en alternance constituent une formation au rabais puisque celle-ci est amputée de 50% du volume du master MEEF.

Une organisation de la formation qui coince Le recrutement en M1 pose de nombreux problèmes : au lieu d'un modèle de formation intégrée et progressive, il s'agit d'une formation successive, dans laquelle on bachote d'abord pour les concours et la validation du M1, puis on est censé se former en accéléré au métier, par immersion, en une année tout en validant le M2. Mais le problème de l'accumulation et de la contradiction des tâches se pose aussi

dans un modèle de recrutement en fin de M2 : les étudiant-e-s qui passaient les concours de 2010 à 2013 l'ont douloureusement éprouvé. Enfin, un recrutement après le M2 continue de faire peser sur la formation les contenus des épreuves de concours, bien souvent éloignées des problématiques professionnelles.

L'enjeu de la formation des maîtres : démocratiser l'accès au métier ! Pour recruter beaucoup et notamment des étudiant-e-s des catégories populaires, il faut recruter tôt :

- il est urgent de mettre sur place un véritable dispositif de formation des enseignant-e-s qui inclut dès la première année de licence des éléments de pré-professionnalisation. Une certaine souplesse doit permettre d'ajuster les contenus de formation en fonction des parcours antérieurs.
- Les pré-recrutements doivent être massifs et avoir lieu dès la première année de licence pour permettre aux futures enseignant-e-s et CPE d'être rémunéré-e-s et de cotiser pour la retraite.
- Enseigner exige un haut niveau de qualification, ce qui ne veut pas forcément dire un recrutement tardif. Recruter à la licence permet d'accéder au métier après deux années sous statut d'élève fonctionnaire. Le concours devrait être suivi de deux années de formation donnant lieu à l'attribution d'un Master, avant une entrée progressive en fonction en T1 et T2. Démocratiser l'accès au métier, financer la formation des enseignant-e-s et CPE, recruter de manière précoce et revaloriser les conditions de travail et les salaires sont les seuls moyens de mettre un terme à la crise du recrutement par concours. Sinon, celui-ci est menacé au profit du recrutement par contrat, qu'il soit local ou sous la forme de l'apprentissage, qui ouvre une brèche dangereuse pour nos statuts.

[1] <https://www.snes.edu/Contributions-...>